

Option facultative EPS

Rentrée 2010 , 15 ème
année d'existence au lycée

LES HORAIRES

- 2 fois 1heure 30 minutes par semaine
- En plus de l'EPS obligatoire :2 heures par semaine
- Soit un total hebdomadaire de 5 heures
- Le lundi et le vendredi de 16h à 17h30

Les activités

Natation



Badminton



Volley



Le judo



La durée des apprentissages

- environ 16 séances (d'1 h30 mn) de chaque activité sur l'année , et chaque année . Avec le même professeur .

Le profil d'élève attendu, et observé depuis 15 ans ...

1/ des élèves qui réussissaient en EPS au collège (potentiel,motivation)

2/ et pour qui 2 heures d'EPS obligatoires hebdomadaires ne suffiront pas

3/ des élèves ayant déjà un projet post Bac (STAPS)

4/ des élèves voulant gagner des points pour le Bac (coeff 2 bac général, coeff 1 bac techno)

5/des élèves prêts à représenter leur lycée dans le cadre de l'UNSS

6/Mais de toutes façons des élèves motivés, assidus(car une fois choisie une option fac devient « obligatoire ») ,volontaires , prêts à répéter plusieurs fois la même tâche(seule façon de progresser et pas seulement en EPS)

Objectifs de l'option facultative EPS

- 1/ approfondir la pratique sur un nombre d'activité limité
- 2/ tendre vers un niveau d'expertise supérieur à l'eps obligatoire par un engagement plus exigeant

En clair le E d'éducation n'est bien sur pas délaissé, mais le P de physique et Le S de sportif sont davantage mis en avant qu'en EPS obligatoire

Ouverture vers « l'extérieur »

Stage « plein air »



Stage de ski



Baptême de plongée



Matches haut niveau



Rencontres UNSS



Pour en savoir plus !!!!

1/<http://lycees.ac-rouen.fr/maurois/index.php>

2/ Enseignements

3/ EPS

4/ option EPS

thierry.masson@ac-rouen.fr

pour toutes questions